

LE REFLET

de *Tadoussacs*

s p é c i a l r é a c t i o n

ÇA PREND UN PONT

Publié le 05 novembre 2012
LA PRESSE

Gaétan Frigon
Ex-PDG de la SAQ et de Loto-Québec,
l'auteur est président exécutif de Publipage inc.

J'ai profité d'un voyage à Tadoussac, il y a quelques semaines, pour prendre le pouls de cette belle région qui n'est pas seulement la porte d'entrée de la Côte-Nord, mais aussi celle du Plan Nord.

Comme ma dernière visite dans cette belle municipalité de 850 habitants datait de 15 ans, j'avais oublié que la route 138, la deuxième plus longue au Québec avec ses 1400 kilomètres, s'arrête à Baie-Sainte-Catherine et qu'il faut alors prendre un traversier pour franchir la rivière Saguenay, un trajet de 10 minutes sur 1,5 km.

C'était un vendredi après-midi et, en arrivant du côté de Tadoussac, quelle ne fut pas ma surprise de voir sur la route 138 deux rangées d'autos et de camions à perte de vue qui attendaient pour prendre le traversier vers Baie-Sainte-Catherine. Une attente de plus de deux heures.

Et pour mon propre retour vers Montréal le dimanche matin suivant, j'ai dû quitter mon hôtel très tôt pour éviter la cohue. Cependant, sur ma route, j'ai croisé des douzaines de camions qui s'en allaient évidemment vers la Côte-Nord et qui devaient attendre pour prendre le traversier, pour ensuite traverser la municipalité de Tadoussac.

C'est là que le bât blesse: le Plan Nord s'en vient à grands pas, et pendant que les automobilistes et les camionneurs vont vivre un enfer d'attente pour le traversier, les habitants de Tadoussac vont vivre un enfer de bruit avec tous ces camions qui doivent monter une côte à basse vitesse en sortant du traversier.

C'est tout simplement aberrant, considérant qu'il est prévu que le nombre de ces mastodontes doublera d'ici quelques années.

Il n'y a évidemment qu'une solution pour régler ce problème de fond. Tout d'abord, ça prend un pont qui

pourrait être un peu plus au nord de l'embouchure de la rivière.

Ensuite, ça prend une route de contournement pour éviter que tout ce beau monde ait à passer en plein cœur de Tadoussac.

En principe, ça semble d'une logique implacable, mais il y a beaucoup de contraintes à éliminer avant que cela ne puisse arriver.

Tout d'abord, au niveau du gouvernement du Québec, ça prend une volonté d'agir et de l'argent qui n'est pas nécessairement au rendez-vous. Et au niveau local, ça prend des élus qui sont prêts à porter le flambeau. Croyez-moi, c'est loin d'être le cas.

À ma grande surprise, j'ai réalisé que le maire de Tadoussac s'oppose à la construction d'un pont parce que le traversier crée des emplois. Il s'oppose aussi à la voie de contournement de la route 138 parce que moins de gens pourraient s'arrêter dans sa municipalité.

Toutefois, il m'est apparu évident qu'il y a maintenant des forces vives, tant à Tadoussac que dans les municipalités environnantes, qui sont prêtes à mettre de côté leur vision à court terme et à voir plus loin pour qu'ils puissent profiter à plein d'un important développement économique tout en améliorant l'attrait touristique par l'élimination du bruit le long de la route 138.

Toutes ces personnes savent très bien que les baleines ne quitteront pas leur endroit de prédilection à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saguenay et que les touristes continueront d'y affluer. La grande différence tient au fait que les touristes pourront venir en plus grand nombre considérant qu'il n'y aurait plus autant de bruit près des hôtels et auberges qui les hébergent. Alors, monsieur le maire de Tadoussac, un peu d'ouverture!

Quant au gouvernement du Québec, il pourrait ressortir les études réalisées en 1999 sur la faisabilité de bâtir un pont entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac. Le fait que la circonscription de Pauline Marois est voisine devrait peut-être aider à réaliser cet objectif.



LE PONT EN QUESTION! DÉDÉTORIAL

Lorsque j'ai reçu le texte de Monsieur Frigon publié dans la Presse, j'ai eu un sursaut de surprise. Ça se peut-tu? On n'aurait jamais dû l'inviter comme président d'honneur au happening de Peinture 2012. Moi, qui avec les miens et mes échevins était de ceux qui trouvaient qu'un Pont sur le Saguenay était inutile et prématuré comparativement aux autres besoins plus urgents ailleurs.

Bon que je me suis dit, relisons cet opinion à tête reposée. Après mûre réflexion, voilà que mille interrogations viennent me hanter au point de m'inciter à réviser mes positions. Pour faire définitivement mon choix, j'aimerais bien qu'une discussion objective se fasse dans chacune de nos maisons.

Cependant n'importe comment! Nous avons tous besoin d'être éclairés et alimentés adéquatement sur les options et les enjeux, avant de se braquer pour tel ou tel choix. Ce rôle de nous sensibiliser et nous mobiliser, par des séances fréquentes et bien ciblées, devrait revenir à la Municipalité.

Mes hésitations face à un éventuel pont sont dictées par un monstre qui guette notre village pour les générations futures et notre développement touristique. Cette monstruosité a pour nom le **tronçon de 6 voies** qui irait du traversier jusqu'au

Chant Martin.

À date, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les principaux intervenants dans le dossier sur différents scénarios. C'est la firme Génivar qui est en charge des plans. La même qui est mentionnée à la commission Charbonneau. Les gens autour de la table de discussions représentent les intérêts de leurs corporations, à savoir si le tout correspond à leur juridiction et ne dérangera pas leur pratique. Ils sont loin des préoccupations de notre communauté en général.

Concernant les citoyens et l'industrie touristique, qui nous fait vivre, il y a la municipalité qui nous conforte en nous affirmant veiller au grain et qu'il n'y aura pas de tronçon si elle n'est pas d'accord.

Mince consolation! Lorsqu'on sait que pour de simples panneaux d'affichage ou infrastructure directionnelle, le ministère nous a créé un environnement ressemblant au Boulevard de la Capitale.

Face aux demandes de la Municipalité de se conformer, comme nos gens d'affaires, aux normes établies dans le village, on a reçu une fin de non recevoir.

D'après le Ministère des Transports il est chez lui et il a le droit de faire comme bon lui semble. Imaginons leur réaction face à une population avec ses ambitions face à ce fameux tronçon.

Devant autant d'incertitude à protéger notre gagne pain pour les générations futures, quelques citoyens situés sur la 138 ont demandé d'être présents lors des discussions. Avoir la chance de se faire entendre avant de se faire passer un sapin mérite bien qu'on ait la décence de nous inviter.

Voulons-nous devenir un Bergeronnes no 2.

Village fort joli, à l'époque, était un arrêt naturel et invitant pour visiter ses ami (es). Depuis qu'on y a construit cette géante cicatrice qui divise en deux ce village, il ne cesse de péricliter au point d'y passer sans se rendre compte qu'on l'a dépasser.

Voulons-nous faire de Tadoussac une Horreur Boréale impardonnable pour notre avenir?

Tenez-vous au courant, écoutez, parlez-en, exigez d'être informés adéquatement afin d'avoir une vision d'avenir prospère. Tadoussac, plus vieil établissement au Canada, plus beau village et troisième destination touristique au Québec, doit-il se faire oublier parce qu'il y a un lobby à satisfaire et un plan nord à développer? Souvent, accepter de changer d'idée, c'est faire preuve de maturité. Nous en sommes rendus là. Faut avoir la chance de se

prononcer d'une façon éclairée pour l'avenir de notre communauté.

Un choix difficile à faire: accepter la possibilité d'un pont avec une voie de contournement tel que suggéré par Monsieur Frigon avec un village qui continue de demeurer la troisième destination touristique au Québec ou accepter un village défiguré à tout jamais que, même un maquillage ou un chirurgie ne pourra réparer. Voulons nous un village avec un développement en deuxième vitesse parce qu'handicapé à tout jamais. Il aura ainsi perdu sa force d'attraction au détriment d'autres milieux qui auront su mieux se positionner pour l'avenir. Une histoire passionnante à suivre et une invitation à chaque citoyen de s'impliquer de façon décisionnelle. Notre municipalité aura la force de nos propres revendications face à notre avenir.

A la fin du compte, vive la visite! Merci monsieur Frigon de nous inspirer dans notre réflexion.